MAROL'INFOS

Bulletin d'information - N°147 - mai/juin 2018

LE MOT DU MAIRE

« Tout vient à point à qui sait attendre » ! La grue, signe que le chantier va enfin entrer dans une phase active, vient d'être dressée sur la place le vendredi 4 mai...

Ce bâtiment, je vous le rappelle, a pour but de renforcer l'attractivité de notre village en créant deux locaux commerciaux supplémentaires et en y accueillant notre cabinet médical, neuf et plus vaste.

Dans le même esprit, le conseil municipal vient d'autoriser à engager les travaux nécessaires dans une partie de la Maison pour Tous pour installer un kinésithérapeute qui devrait démarrer ses activités dès la rentrée de septembre.

Cette politique, poursuivie depuis de longues années, vise à faire de Marolles un village vivant, bien équipé en commerce et activités de proximité.

Le Maire
Philippe Lévêque

DANS CE NUMÉRO

Urbanisme : p. 3 et 4

Divers : p. 5

Associations : p. 6 et 7

CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 29 mars 2018

Les délibérations du Conseil Municipal du 08 mars 2018 sont approuvées à l'unanimité.

Les membres présents

VOTENT et APPROUVENT à l'unanimité

Le Compte Administratif 2017 de la Commune

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 673 303.23€

Recettes : 751 825.44€

Résultat 2016 reporté : 207 316.85€

Reste à réaliser en dépenses : 72 530.00€

Reste à réaliser en recettes : 53 339.00€

Soit un déficit de clôture d'investissement de 128 794.64€

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 1 356 308.10€

Recettes : 1 508 802.00€

Résultat 2016 reporté : 37 404.91€

Soit un excédent de clôture de fonctionnement de 189 898.81€

Le Compte de Gestion 2017 de la Commune dressé par Madame le Receveur est en tout point identique au Compte Administratif 2017.

La reprise et l'affectation du résultat 2017 comme suit :

147 985.64€ à l'article 1068 des recettes d'investissement pour 2018

41 913.17€ à l'article 002 des recettes de fonctionnement pour 2018

128 794.64€ à l'article 001 des dépenses d'investissement pour 2018

Le Compte Administratif 2017 du Lotissement « Les Gravelins »

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 2 720.10€

Recettes : 52 232.05€

Résultat 2016 reporté : 47 767.95€

Soit un excédent de clôture d'investissement de 97 279.90€

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 55 928.25€

Recettes : 100 696.20€

Résultat 2015 reporté : 277 866.02€

Soit un excédent de clôture de fonctionnement de 322 633.97€

Le Compte de Gestion 2017 du Lotissement « Les Gravelins » dressé par Madame le Receveur est en tout point identique au Compte Administratif 2017.

La reprise et l'affectation du résultat 2017 comme suit :

322 633.97€ à l'article 002 des recettes de fonctionnement pour 2018

97 279.90€ à l'article 001 des dépenses d'investissement pour 2018

ÉMETTENT à l'unanimité un avis favorable pour :

Les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS VOTEES
A.P.C.M	900.00
A.S.M.	11 800.00
AMIS DE L'ECOLE	3 000.00
COMITE DES FETES	3 000.00
ANCIENS COMBATTANTS	150.00
AMIS DU PATRIMOINE	500.00
CLUB DE L'AMITIE	1 100.00
COULEURS ET FORMES	500.00
PRE MAROLLAIS	700.00
SCRABBLE	60.00
ATELIER COUTURE	350.00
MAROLLES EN SCENE	1 800.00
BASTAO	1 000.00
DOUBOUT ANSANM	1 000.00
TOTAL	**25 860.00**

Les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018 restent identiques à l'année passée :

- Taxe d'habitation 12.82%

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 10,61%

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 32,03%

VOTENT et APPROUVENT les budgets suivants à l'unanimité :

La Commune :

Section de fonctionnement : 1 624 451.17€

Section d'Investissement : 1 074 442.79€

Le Lotissement « Les Gravelins » :

Section de fonctionnement : 322 633.97€

Section d'Investissement : 100 000.00€

ACCEPTENT à l'unanimité :

Le renouvellement de l'adhésion au CNAS pour l'année 2018. Cet organisme national a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles, en promouvant différentes actions sociales.

L'octroi d'une subvention exceptionnelle de 2 500.00€ à Radio Oxygène afin qu'elle fasse la promotion des manifestations communales pour 2018.

L'octroi d'une subvention de 1 200.00€ pour la Coopérative de l'Ecole maternelle dans le cadre d'un voyage scolaire.

La demande d'une aide dans le cadre du Fonds d'urgence « inondations » à la Région Ile de France, à hauteur de 17 902.50€ pour la réfection de chemins communaux.

Convention avec le SDESM dans le cadre d'un groupement de commandes pour le programme de Maintenance de l'Eclairage Public 2018-2022.

La réalisation du diagnostic des bâtiments publics en matière de raccordement aux réseaux d'assainissement.

L'engagement zéro phytosanitaire et l'inscription au trophée « ZERO PHYT'Eau »

Demande d'aide financière à la démoustication compte tenu des intempéries et crues récentes.

Le renouvellement du contrat avec la SACPA pour un coût annuel de 1 550.21€TTC.

La mission partielle d'Assistance et de Conseil au Maître d'Ouvrage relative à l'aménagement d'un local au sein de la Maison Pour Tous.

La demande d'aide, auprès de la CCPM, dans le cadre de travaux respectant les règlementations d'efficacité énergétique et de consommation maîtrisée.

Le changement de prestataire concernant le balayage des voies communales, en retenant l'offre de l'entreprise PREJAM pour un montant de 4 290.00€.

Informations diverses :

Réunion de concertation Parc Napoléon : M. LAROUSSE déplore un manque d'information concernant la réunion (délais, …).

La fibre : Mme HONDERLIK fait part de problèmes d'installation concernant la fibre sur la commune. Il lui est répondu que le problème a été transmis à Orange.

Cérémonie du 11 novembre : Appel à projets à l'occasion du centenaire de la guerre de 14-18, M. LEVEQUE invite les élus à réfléchir aux actions pouvant être mises en place.

Terrasses : M. DANCOISNE s'interroge sur la présence et les conditions d'utilisation des terrasses des bars et restaurants.

Rue des Gravelins : M. DANCOISNE s'interroge sur la possibilité d'instaurer un sens unique de circulation sur la rue des Gravelins compte tenu de l'étroitesse de la rue.

Urbanisme—le point sur les chantiers

Projet « Cœur de village »

Comme vous aurez toutes et tous pu le constater, l'activité bat son plein sur le chantier du projet « Cœur de village » : la première phase, la réalisation de 24 micropieux (illustration ci-contre) visant à renforcer la stabilité de l'ouvrage est désormais achevée. Les premiers engins de chantier ont donc cédé leur place à la grue qui domine désormais la place de notre village.

Pour rappel, ce projet comportera en rez-de-chaussée un cabinet médical, des commerces et des garages. Les étages quant à eux seront réservés aux 11 logements qui ont pour la plupart déjà trouvé preneur. **Livraison :** mars 2019. **Renseignements :** kp-promotions.fr ou **01.84.14.08.96**

Rappel des prestations :

- Chauffage individuel gaz
- Porte palière blindée
- Carrelage dans les pièces de vie
- Parquet stratifié dans les chambres
- Salle de bains équipée
- Menuiseries PVC avec volets roulants motorisés
- Ascenseur
- Garages et parkings privatifs

Urbanisme—le point sur les chantiers (suite)

Résidence Mon Logis

Le chantier de ce programme locatif est déjà bien avancé et les ouvrages hors d'eau… À sa livraison, prévue fin 2018, cette résidence comptera 16 logements et une salle commune.

Autres aménagements

Cimetière

Les travaux d'aménagement se poursuivent selon le planning établi. Les allées secondaires ont été engazonnées afin de les rendre plus praticables. L'opération a été confiée à l'association Initiative 77 (voir encadré). La prochaine phase se concentrera sur les allées principales…

Jardins des îles

Les berges du ru ont depuis quelques années beaucoup souffert des caprices de la nature (inondations de cet hiver) et de la présence de ses charmants occupants, les ragondins. Ces uniques représentants de la famille des myocastors sont en partie responsables des affaissements et des dégradations. Il était donc nécessaire de remettre les berges en état… L'association Initiative 77 a été chargée de cette mission. Des pieux en acacia et de l'osier ont été mis en place sur une longueur de 70 m. Outre l'aspect décoratif, cet ouvrage permettra de consolider durablement les bords du ru.

Opérateur départemental historique, Initiatives77 a pour mission de promouvoir toutes les actions de nature à favoriser l'insertion professionnelle.

L'action d'Initiatives77 s'est construite afin de proposer des solutions pour l'accès et le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées.

Il s'agit d'une démarche partenariale, en lien avec les acteurs locaux, pour leur apporter une expertise technique au travers de la mise en place d'actions globales d'insertion et de prévention. L'objectif poursuivi est de promouvoir et de mettre en œuvre des dispositifs adaptés aux besoins de la population seine-et- marnaise. (source : www.initiatives77.org)

Environnement

Le frelon asiatique : un invasif nuisible !

Le frelon asiatique est présent en Seine et Marne : 10 nids en 2015, 100 nids en 2016, 500 nids en 2017…

Cet insecte nuisible se propage de la manière suivante : des mères fondatrices issues des nids de l'année précédente, fondent des nids primaires. Ces nids donnent naissance à une quinzaine de frelons qui à leur tout construisent des nids secondaires.

Le nid secondaire peut atteindre 50 à 80 cm de large et les plus gros une hauteur d'1 m. Il peut contenir jusqu'à 6000 frelons. La pleine activité du nid secondaire est atteinte au mois d'août. À ce moment le frelon est présent dans les ruchers où il cause de nombreux dégâts.

Au mois de novembre le nid va laisser partir jusqu'à 400 mères fondatrices fécondées qui vont hiberner très souvent à proximité du nid de départ. Ces fondatrices ressortiront au mois de mars pour fonder une nouvelle colonie. Le nid se détruit progressivement au mois de décembre, il n'y a plus de colonies pendant l'hiver.

L'intervention sur les nids est dangereuse ! Elle nécessite des moyens de protection efficaces. Il ne faut pas approcher d'un nid à moins de 5 m.

Pour plus de renseignements :

Groupement de défense Sanitaire des Abeilles, GDSA77 Maison de l'Élevage, 77350 Le Mée sur Seine

ou sur www.apiculture77.fr

Jardinage, bricolage… Quelques rappels

Horaires d'utilisation des outils de bricolage et de jardinage en extérieur :

Jour ouvrés : 7h-20h / Samedi : 9h-12h puis 15h-19h30 / Dimanche : 10h-12h

Pour rappel, les feux de végétaux et de déchets sont interdits sur la commune…

Divers

Drones - attention !!

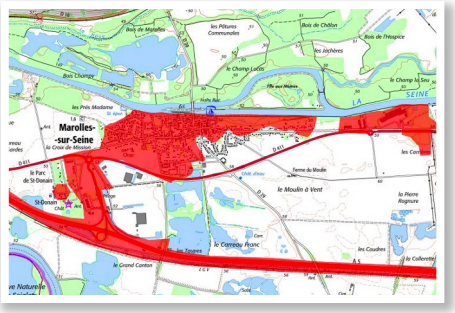

Depuis quelques années, grâce à l'évolution des technologies, ces engins volants se sont démocratisés. Aux allures de jouets pour certains ou de type professionnel pour d'autres, ils sont tous soumis à des règles très strictes qu'il convient de connaître et de rappeler. L'une d'entre elles concerne le survol des zones urbanisées : il est rigoureusement interdit ! Toute infraction est passible d'une peine maximale de 6 mois, d'une amende maximale de 15 000 € pour un survol par maladresse ou négligence. Peine aggravée à 1 an et 45 000 € d'amende en cas de survol d'une zone interdite (terrain militaire, centrale nucléaire).

Vous comptez faire l'acquisition d'un drone ou en offrir un ? Renseignez-vous…

Législation : **https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/drones-loisir-et-competition**

Cartes : **https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/restrictions-pour-drones-de-loisir**

Si vous constatez la présence d'un drone au-dessus de votre jardin ou ailleurs dans le village, contactez immédiatement le commissariat de Montereau-Fault-Yonne au 01 64 69 39 30.

Social

Relais d'assistantes maternelles

Dans le cadre de l'accueil d'un enfant par une assistante maternelle ou garde à domicile, le RAM accompagne, sur rendez-vous et lors des permanences téléphoniques, parent, employeur et professionnel de la petite enfance.

Pour les parents :

- disponibilités des assistantes maternelles - type du contrat de travail
- informations sur vos droits (démarches auprès des services CAF, PAJEMPLOI/USAF, impôts, etc…)
- rencontres thématiques Parents/Employeurs
- toutes autres questions relatives à l'accueil et à l'accompagnement de votre enfant

Pour les assistantes maternelles :

- aide à la professionnalisation (formations, rencontres thématiques…)
- service de documentation pédagogique et professionnelle,
- rencontres thématiques Ass'Mat/salarié(e)
- accompagnement à l'agrément

Téléphone : mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h, au 06.76.40.94.40. Mail : ram-les3ptitsloups@orange.fr

Centre de loisirs de Salins

Le centre de loisirs de SALINS accueille vos enfants pendant les vacances scolaires et le mercredi.

Ce centre de loisirs rural offre de nombreuses activités dans un cadre convivial :

Jeux – animations ludiques – activités sportives – accrobranche – ping-pong – babyfoot etc.

Capacité d'accueil : 30 enfants maximum, de 7h00 à 19h00.

Grâce à une convention entre les deux communes et la participation financière de la commune de Marolles le coût de la journée pour les familles est de 15 € (cantine comprise).

Pour tout renseignement et pour inscription contacter la mairie de Salins au **01 60 96 70 49**.

Associations

Gymnastique Rythmique

Le dimanche 8 avril la section ART'Rythmic de l'ASM a participé comme chaque année au challenge loisir de Moret-Sur-Loing lors du forum de Gymnastique Rythmic Interclub 77.

Cette année les performances de nos gymnastes ont été exceptionnelles dans toutes les catégories. Beaucoup d'entre elles sont montées sur le podium.

Quarante-huit jeunes filles se sont présentées sous les justaucorps de l'association, dans les différentes catégories allant de 6 ans et moins à 17 ans et plus.

Toute l'équipe est très fière. Bravo à toutes ainsi qu'à Victorine Avallone leur professeur.

Zumba

La Zumba party s'est déroulée le 8 Avril 2018.

Merci au 30 participants ainsi qu'au coach JLG !

Prochain rendez-vous à noter : Assemblée générale le 10 juin à 11h30 à la Maison pour tous.

Stage multisports vacances Avril

Pour son 24ème stage multisports, l'A.S.M. a enregistré 24 participants dont 10 petits de 5 à 8 ans et 14 Grands de 8 à 11 ans.

Ce stage d'une durée de 5 jours, sous une météo estivale, leur a permis de bien s'amuser en pratiquant des Grands Jeux, des activités avec des raquettes, des jeux d'opposition, de la course d'orientation, des sports collectifs (Basket – Footbal) et pour les Grands une sortie en VTT (Boucle des 2 Fleuves).

Lors du gouter de clôture, rendez vous a été donné aux parents et aux enfants pour les prochains stages du 9 au 13 Juillet (1ère semaine vacances Eté) et du 22 au 26 octobre (1ère semaine vacances Toussaint).

Un grand merci à Maeva et à Martin jeunes bénévoles de 13 ans qui ont épaulés Michael l'éducateur ainsi qu'à Carine pour l'accueil ASM et aux 4 parents qui nous ont accompagnés à la sortie VTT. (par Patrick LE FLOC'H Président de l'A.S. Marolles)

Club de patchwork

Journée de l'amitié 2018

La tradition des clubs de patchwork est d'organiser des journées de l'amitié ce qui consiste à inviter, une fois par an, les autres clubs de la région pour coudre ensemble et échanger des bons plans couture.

Ce lundi 19 mars une centaine de participantes se sont retrouvées dans la salle des fêtes de notre ville entre 10 et 16 heures 30 dans le but de réaliser la couverture d'un petit carnet de notes et de la décorer de chats, maisons, cactus...Le club de Marolles mettait à disposition les carnets et tout un choix de tissus.

Après l'habituel café-croissant, ces dames ont sorti ciseaux et aiguilles et se sont mis au travail avec beaucoup d'entrain et d'enthousiasme. Le résultat, une centaine de charmants carnets tous plus colorés les uns que les autres !

Afin de préserver les bonnes traditions d'accueil françaises, nos couturières ont toutes cuisiné pour offrir à leurs hôtes des préparations salées à l'apéritif et sucrées à la fin du repas.

Le magasin le « Métier à Tisser » d'Avallon a proposé à la vente un large éventail de tissus, boutons et fils pour permettre à tous de renouveler les stocks et d'envisager ainsi plein de nouvelles créations. Des dentellières d'un club voisin sont aussi venues faire des démonstrations et compléter par leurs travaux l'exposition proposée par notre club.

En clôture une tombola a eu lieu, beaucoup des participantes sont donc reparties avec des lots d'étoffes, des livres et des magazines de broderie, des petits cadeaux... Puis on se quitte en espérant se revoir rapidement à la prochaine journée de l'amitié.

Animation/Événements

Pâques

Comme chaque année dans notre commune, le dimanche de Pâques était l'occasion pour les enfants de participer à la grande chasse aux œufs.

Après quelques activités (chamboule tout, pêche aux canards, quiz...) organisées dans la cour de la maison pour tous, le coup d'envoi a été donné : un franc succès !

Encore merci à tous les bénévoles !

LA SOURCE AUX ARTISTES

La Source aux Artistes propose des cours de peinture sur la commune d'Esmans. Ils se déroulent le lundi de 14h00 à 16h30 (hors vacances scolaires) à la maison des associations.

Plusieurs stages seront organisés durant la saison afin de faire découvrir d'autres techniques. Ils seront ouverts aux élèves de l'association mais également aux personnes extérieures intéressées, moyennant une petite participation financière.

Vous aimez la peinture ? Vous pratiquez déjà ou vous souhaitez découvrir la pratique ? Il est encore temps de venir intégrer le groupe. La 1ère séance de découverte est gratuite.

Si vous n'êtes éventuellement intéressés que par les stages, faites-vous connaître, nous vous contacterons le cas échéant.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Bénédicte Blanchot au **01.60.96.14.38** ou **06.40.60.51.41**.

État civil

DÉCÈS

- Guiseppina CARLEI – 78 ans
- Jean DEFAUT – 82 ans
- André ROUSSEAU – 83 ans

MARIAGE

- M. Mejdi MRABET et de Mme Betty BAL, le 31 mars 2018

Mairie : Place du Général de Gaulle, 77130 Marolles-sur-Seine (tél. 01.64.31.32.56) **Site internet :** www.marolles-sur-seine.fr **Directeur de publication :** Philippe Lévêque **Comité de rédaction :** Françoise Hennequin, Julien Poireau **Commission Communication :** Corinne Cuveliez, Pierre Dancoisne, Jean-Louis Larousse, Julien Poireau, Véronique Laurié **Réalisation :** Montereau-Impression, 63 av du Général de Gaulle, 77130 Montereau (850 exemplaires)